



## Dettes du gérant d' une sarl et succession

Par **labon**, le **31/10/2009** à **13:53**

Bonjour,

je souhaiterai savoir ce qu' il advient des dettes ( si elles existent ) du gérant d' une sarl, après un décès, une faillite ( si elle n' est pas du une mauvaise gestion, ou erreur grave du gérant ), une incapacité à exercer....

les successeurs ou la famille deviennent t' ils ( s' ils ne sont pas caution ou garantie ) les titulaires des ces dettes???

martial

merci